

Le Journal de Françoise

(GAZETTE CANADIENNE DE LA FAMILLE)

PARAISANT DEUX FOIS PAR MOIS

Dire vrai et faire bien.

ABONNEMENT :

UN AN - - - - - \$2.00
SIX MOIS - - - - - 1.00
Strictement payable d'avance.

REDACTION et ADMINISTRATION

80, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

TEL. BELL, MAIN 999

A L'ETRANGER :

UN AN - - - - - Quinze francs.
SIX MOIS - - - - - 7 frs 50.
Strictement payable d'avance.

PIERROTADE

(Vers inédits au Journal de Françoise.)

*Pierrot est mort, bien mort, car les sots l'ont tué.
Et le sot porte en soi des pouvoirs invincibles
Toutes les fois qu'il prend farouchement pour cibles
Les jours d'un pauvre diable au rêve habitué.*

*Pierrot s'est endormi dans la nuit éternelle.
Scaramouche vêtu de noir a dit AMEN :
Colombine daigna jeter un cyclamen
Sur le corps ;... puis s'enfuit avec Polichinelle,*

*Cependant que, voûté, boitillant de travers,
Cassandre confiait gravement à Léandre :
"Voilà qui prouve bien qu'on ne doit jamais prendre
"Des vêtements légers quand pleurent les hivers."*

*"Il est plus pâle encor !" soufflait Gautier-Garguille
"Il est encor plus laid !" ricanait Arlequin.
Bref la fille, le fat, l'ivrogne, le faquin,
Le podagre pansu, le traîneur de béquille,*

*L'homme à la batte, l'homme à la gibbosité,
L'inconscient gâteux, la savante gripouille,
Sont venus outrager avec soin la dépouille
Du candide rêveur ami des ciels d'été,*

*Puis se sont en allés en parlant d'autres choses !
Et le corps de Pierrot, étendu sur le sol,
Reste seul avec les chansons du rossignol,
La caresse du vent et la senteur des roses.*

*Parfums, sons et couleurs vibrent d'un même accord.
L'oiseau jette au ciel clair l'éclat des vocalises ;
La fleur frissonne toute au pur baiser des brises ;
Et l'âme de Pierrot plane sur ce décor...*

*Et plus tard, dans le val que son ombre protège,
Les amoureux pour qui c'est toujours le printemps,
Viendront l'hiver cueillir, de leurs doigts grelottants,
La blanche fleur, la fleur douce du perce-neige.*

La Saint Jean-Baptiste

POUR que le succès de cette fête soit véritablement grand, pour qu'elle demeure notre jour par excellence de réjouissances nationales et qu'elle nous fasse, d'année en année, plus Canadiens et plus dévoués à la patrie, deux conditions me semblent, surtout, essentielles :

10. L'observance fidèle et générale par tout le Canada, du vingt-quatre juin.

Puisque ce jour, qui est en même temps la célébration d'un grand saint protecteur du Canada — a été consacré, par le temps et le vœu public, pour témoigner hautement de notre patriotisme, qu'il soit scrupuleusement gardé et que, dans toutes les parties du pays où coule dans les veines du sang français, le vingt-quatre de juin soit le plus beau jour de l'année.

En supposant même que, prenant occasion de ce jour, on rassemble plus particulièrement les délégations et les sociétés sur un point choisi de notre province — comme cette année, à Québec, pour le centenaire de l'Université Laval — les autres Jean-Baptistes qui resteront dans les villes et les villages — et il y en aura toujours assez — devront fêter aussi chez eux la fête nationale.

Que la Saint-Jean-Baptiste n'ait donc qu'un seul et même jour de célébration par tout le pays, comme la Noël, comme la Pâque...

20. Que le vingt-quatre juin soit vraiment un jour de fête dans tous les rangs de la société, que pour cela, nos gouvernants le décrètent fête civile. Que ce soit surtout la fête du peuple, et puisque le riche peut s'octroyer bien des congés et des réjouis-